



Retraite sportive Besançon
Montboucons

Réunion du CODIR du 01/07/2024

Présents : Wassi Adjibade, Michèle Nosbonne, Véronique Jeanningros, Annick Rolin, Jean-Paul Torrent, Jean-Claude Guenot, Gérard Jacquot, Serge Gasté

Absents excusés : Guy Flon

Remerciement et félicitations des membres du bureau à Annick, pour avoir brillamment obtenu le diplôme fédéral d'animateur randonnée.

1) Désignation du représentant de la RSBM pour les élections fédérales de fin d'année :

Jean-Paul Torrent est désigné come étant le représentant du club à cette assemblée générale. Il devra préalablement recevoir l'avis du Comité Directeur sur l'ordre du jour de cette assemblée et voter conformément à cet avis.

2) Bilan journée du club du 27 Juin 2024 :

Bilan positif : du monde à la randonnée organisée le matin. 38 personnes étaient inscrites pour le repas du midi.

L'apéritif a été offert par le club.

Pour l'année prochaine, nous envisageons de changer de lieu :

Restaurant "Les Granges du Liège" ou à Roset Fluans. Une décision sera prise ultérieurement avec demande de devis.

3) Désignation d'un responsable des animateurs :

Après accord des membres du Codir, Serge GASTE s'est proposé pour être le nouveau responsables des animateurs.

Il y aura une consultation entre lui et les animateurs pour connaître leurs désirs de poursuivre leurs activités à la prochaine rentrée. Il organisera une réunion en Septembre avec tous les animateurs, afin de recueillir leur ressenti et leurs suggestions.

4) Proposition d'organiser des journées conviviales :

Des journées conviviales pourraient être organisées : sorties à la journée avec restaurant et visites de sites.

Au rythme environ d'une sortie par trimestre . (A voir) Une sortie pourrait être envisagée au mois d'août. Le Comité Directeur donne son accord sur ce schéma, l'organisation de ces journées étant confiée au groupe "animation".

5) Organisation de la "passation de pouvoirs" :

L'organisation de "passation de pouvoirs" entre anciens et nouveaux secrétaires et trésoriers s'est déroulée lors de la réunion du Codir du 01/07/2024 en vue de la nouvelle campagne d'inscriptions.

6) Prochaine campagne d'adhésions :

Le système d'adhésions retenu par la FFRS pour le prochain exercice nécessite une Inscription en ligne sur le site, via l'espace adhérent de

chacun.

Deux

jours de "rattrapage" seront organisés fin Août/début Septembre pour les adhérents qui préféreraient le "face à face" et les nouveaux adhérents. Le paiement par carte bancaire deviendra la règle, en raison des nombreux inconvénients que le système FFRS génère en cas de paiement par chèque.

Un courriel accompagné d'un "mode opératoire" sera prochainement transmis aux adhérents.

7) Séjour 2025 :

Jean-Claude nous propose 3 séjours pour la période du 25 Mai 2025 au 31 Mai 2025 :

- 1) Gréoux les Bains : 2) A Vogue en Ardèche : 3) A Alleyras en Auvergne :

Après discussion, il est convenu de retenir le site d'Alleyras pour 2025 et l'Ardèche pour 2026.

FIN DE LA REUNION à 16H45

Le Président

Le Secrétaire Adjoint